

Le journal des passionnés du Tourisme Équestre

L'Estafette

L'Estafette N° 125
juin,
juillet,
août 2015
4 €



Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**



LE PLUS GRAND RASSEMBLEMENT EUROPEEN DE TOURISME EQUESTRE



EQUIRANDO

2015



Beaumont-de-Lomagne (82)
Midi-Pyrénées

du 24 au 26 juillet 2015

Hippodrome de Borde-Vieille



FFE 2014 - photos : G.Cassaro - B.Colombié - CRTE/FC/Y.Goux - DR - N.Dupuy

equirando.com

Marque du CNTE de la FFE



Bernard Pavie,
Président du CNTE

La Fédération Française d'Équitation - Comité National de Tourisme Équestre a organisé les 23 et 24 mars derniers à Paris les Rencontres nationales du tourisme équestre du XXI^{ème} siècle. Ces rencontres, dont le bilan vous est présenté dans les pages de ce numéro de l'Estafette, ont été fructueuses tant sur le contenu des interventions qu'au niveau des échanges. Les réflexions entamées lors de cette journée ainsi que les diverses propositions émises au sein des différentes tables rondes seront poursuivies à l'occasion des réunions régionales des associations de cavaliers et de meneurs d'extérieur.

Ce nouvel élan donné au tourisme équestre s'inscrit dans la continuité des principaux projets en cours que sont notamment la coordination et la labellisation de « Grand Itinéraire Équestre » et la création et l'expérimentation de l'outil SIG (Système d'Information Géographique) en région Centre-Val de Loire.

La mise en place de ce type d'actions démontre le dynamisme du tourisme équestre Français et notre volonté d'impulser de nouveaux projets utiles à tous les cavaliers à travers l'action des organes déconcentrés, régionaux et départementaux, en leur fournissant les outils nécessaires au développement de l'équitation et du tourisme équestre. Nous œuvrons également au quotidien pour promouvoir nos activités et proposer des services innovants et de qualité à l'ensemble des adhérents, clubs ou associations, et des licenciés.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été à la découverte de nos régions, à cheval ou en attelage, et vous donnons rendez-vous du 24 au 26 juillet à Beaumont-de-Lomagne pour l'Equirando, manifestation phare du tourisme équestre.

Bernard Pavie,
Président du CNTE.

sommaire

4 Brèves Nationales

5 Brèves Régionales

7 Brèves Internationales

8 Attelage

Mener le bon train
Journée Nationale de l'Attelage
de Loisir

10 Equirando

La carte interactive est en ligne

11 Infos juridiques

Préservation des milieux naturels :
obligations et enjeux

12 Développement

Le tourisme équestre du XXI^{ème} siècle :
bilan des rencontres nationales

14 Infrastructures

De la saisie à la valorisation
des itinéraires
1^{ère} session nationale de formation GPS

17 Initiatives en région

Yonne Nature Sport
Partenariat avec Gîtes de France
dans le Morbihan

18 TREC

Le TREC, toute une histoire



© S. Bourcier/CRTB

20 Randonneurs en herbe

Prêt pour ta première randonnée ?
Pollens
Jeux

Prochaine parution : septembre 2015 – Photo de couverture : Amélia Chapignac

Brèves NATIONALES

■ EVENEMENT

Pour sa troisième édition, la Fédération Française d'Équitation s'associe à la Fête de la Montagne afin de promouvoir les activités équestres en milieu montagnard. Rendez-vous les 27 et 28 juin, partout en France, pour profiter de plus de 250 événements sportifs, culturels ou gastronomiques sur la thématique montagne. Plus de 10 000 personnes sont attendues dans les principaux massifs, ainsi qu'à Paris.

Un temps fort du calendrier estival

Sous l'impulsion de la Coordination Montagne, les acteurs de la montagne et du tourisme se mobilisent chaque année depuis 2013 afin de mettre en avant la richesse du patrimoine de nos massifs et l'étendue des activités que l'on peut y retrouver. En 2014, 260 manifestations étaient au programme et avaient rassemblé plus de 10 000 personnes, le temps d'un week-end. Entre animations sportives, culturelles et gastronomiques, chaque participant, qu'il vienne seul, en famille ou entre amis, pourra à nouveau choisir l'événement correspondant le mieux à ses attentes.

Exemples de manifestations au programme en 2015

- Baptême en parapente gratuit, dans le Massif Central,
- spectacle de cirque gratuit, avec ateliers et initiation, dans le massif des Vosges,
- randonnée équestre avec La Chevauchée Triévoise, dans les Alpes,
- initiation escalade, descente en rappel, rando survie et course d'orientation, dans le massif du Jura,
- soirée contes en refuge, dans les Pyrénées,
- escalade et randonnées la découverte de la faune, la flore et la géologie, en Martinique,
- exposition « Montagnes de France » et découverte des activités de nature, dans les Jardins du Luxembourg, à Paris.

Et beaucoup d'autres activités autour de randonnées, de découvertes en refuge, d'activités aquatiques (canyoning, rafting) ou sportives (marche nordique, VTT, équitation), de visites de ferme et histoire locale... Les inscriptions ne sont pas closes et se prolongeront jusqu'en juin. Alors continuez à vous inscrire! Vous pouvez labelliser un événement déjà existant qui célèbre la montagne et ses activités. Consulter les animations au programme sur <http://fetedelamontagne.org/search>. Beaucoup d'événements correspondent à l'esprit montagne alors pour toutes questions contactez nous sur info@fetedelamontagne.org ou par téléphone Lorène Cormorand – 0476 51 75 41.



■ LIVRE

■ Daniel Chambon, premier champion de France de TREC, en 1987, collaborateur zélé de l'Estafette pour son « Album du randonneur bravache », est « tombé » avec bonheur en littérature. Il avait un grand-père juif et russe qui, fuyant les pogroms du Tsar, est venu s'installer en France en 1905. Ce grand-père jouissait dans la famille d'une réputation de héros de la Grande Guerre. Engagé volontaire en août 1914 dans la Légion Étrangère, gazé dans les tranchées, Evsev Leib Doubrovsky, devenu pour tout le monde Monsieur Léon, est mort de tuberculose en 1928, à l'âge de 45 ans. Fortuitement, à la faveur de l'examen de photos de famille, Daniel dé-



couvre parmi elles un document militaire qui fait apparaître que M. Léon a, en fait, été réformé en octobre 1914, après deux mois de classes à Toulouse... En dédoublant le grand-père - non responsable de la supercherie - c'est le point de départ d'une pugnace et longue enquête du petit-fils qui aboutira à la rédaction de cette histoire rocambolesque, qui se lit comme un polar, dans le livre paru aux éditions de Paris Max Chaleil « Monsieur Léon, juif russe ». A lire sans modération. En vente dans toutes les bonnes librairies.

■ SPECTACLES

■ Benjamin Aillaud, référence mondiale de l'attelage et créateur de spectacles équestres, signe une nouvelle création avec Tagad'Art. La tournée européenne de ce



spectacle novateur a débuté le 22 mai 2015 à Lille et se poursuivra cet été en Belgique, puis au Luxembourg, en Suisse... Jouant la complicité entre l'homme et le cheval, Tagad'Art fait jaillir en chacun de nous des émotions fortes. Au programme: 25 artistes pluridisciplinaires, 14 disciplines (danse, acrobatie, musique live, multimédia...) et 30 chevaux d'exception. Renseignements sur www.tagadart.fr

■ Les Jeudis du Haras, organisés par le Syndicat Mixte du Haras national de Lamballe dans les Côtes d'Armor, se dérouleront, chaque jeudi, du 23 juillet au 20 août



2015. Les visiteurs pourront ainsi profiter de balades en calèche, de visites guidées du Haras et d'un spectacle équestre donné à 17h30: « Opala ». Ce spectacle est conçu et mis en scène par Eric Gauthier, artiste en résidence sur le site.

Brèves RÉGIONALES

■ ALSACE

■ Le CRTE Alsace organise un **concours photo** sur le thème de l'Alsace à cheval afin de renouveler sa photothèque. Les plus belles photos figureront dans la prochaine édition du guide pratique du tourisme équestre en Alsace. Les 3 plus belles photos se verront décerner un prix. Les photos devront s'inscrire dans une des thématiques suivantes: Vosges, forêt, maisons à colombages, châteaux, fontaines, vignoble, attelage, groupe de cavaliers, enfants, cavaliers à l'étape, patrimoine, et bien entendu les photos devront avoir été prises en Alsace. Les photos sont à envoyer par mail à cdte67@alsaceacheval.com avant le 15 juin 2015. Le règlement complet est disponible sur www.alsaceacheval.com.

■ BRETAGNE

■ Capitale de l'**Equibreizh** le temps d'un week-end, Plouharn se prépare à accueillir 150 cavaliers et meneurs de

toute la Bretagne les **3, 4 et 5 juillet 2015**. Après le rendez vous du Clôître-Saint-Thégonnec (29) en 2014, c'est au tour des cavaliers randonneurs des Côtes-d'Armor de préparer la fête! L'Equibreizh est à la fois un itinéraire équestre permanent de randonnée faisant le tour de la Bretagne et une Fête annuelle dans l'un des départements bretons. Contact: Comité d'organisation de l'Equibreizh 2015, ACECA, Tél.: 0296 73 12 38, e-mail:

aceca@orange.fr, web: <http://www.ville-plerin/aceca>.

■ Quatre boucles de randonnées équestres permanentes ont été jalonnées, soit 87 km de chemins, avec des noms en rapport avec les lieux ou l'histoire: circuit du train patate (18 km), circuit du Menez Du (13 km), circuit du Roudoudour (24 km) et circuit du lac Saint-Michel (32 km). L'idée avait germé après la randonnée équestre annuelle du Finistère, « le Finistours », qui s'était

déroulée dans la commune en 2010. La région est très fréquentée par les amateurs de randonnées équestres et la création de ces quatre nouvelles boucles va augmenter le potentiel randonnée du Finistère et de la Bretagne. Cette élaboration est le fruit d'un travail de longue haleine, en partenariat avec la Communauté de communes du Yeun Elez (CCYE) et le Comité Départemental de Tourisme Équestre du Finistère, avec l'aide de l'asso-

ciation des Cavaliers des Monts-d'Arrée, de La Feuillée. Les circuits ont été inscrits au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées), une première pour le CDTE du Finistère. Les circuits sont téléchargeables sur le site internet « www.cdte29.fr », les cartes en pdf seront bientôt disponibles sur le site.



■ « **Le Finistours 2015** » organisé par le CDTE29, avec l'aide de l'association « ACTM » (Association de Cavaliers et Meneurs entre terre et Mer), se déroulera du **26 juillet au 1er août**, du Cap Sizun au Pays Bigouden ! Au départ de Plogoff, les participants découvriront des paysages sauvages préservés de la mythique pointe du Raz, la pointe du Van (point de vue

sur la presqu'île de Crozon), et la baie des trépassés. La deuxième étape les amènera jusqu'à Plouhinec, logeant la vallée du Goyen, ils pourront faire une pause dans la jolie cité de caractère de Pont Croix. Une boucle à l'intérieure des terres sur les communes de Mahalon et de Plözévet, avec une dégustation de cidre local ! La troisième étape fera découvrir la campagne de Pouldreuzic, un pique-nique au musée de la célèbre maison Hénaff avec dégustation, les chemins de l'étang de Trunvel, pour arriver à Plonéour Lanvern. Une dernière boucle à la découverte du Pays Bigouden : chapelles, l'étang de St Vio, et La pointe de la torche... Randonnée ouverte à tous (cavaliers, meneurs et vétérinaires) à la recherche de convivialité. Renseignements : www.cdte29.fr.

■ CHAMPAGNE-ARDENNE

■ **L'Equitour 2015** se déroulera les **6 et 7 juin** sur le thème de la Route d'Artagnan. Le CDTE Ardennes participe en effet, sur la partie Ardennaise, au 1er projet d'itinéraire équestre transnational européen. L'itinéraire emprunte le sud des Ardennes françaises (Vienne Le Château (51) pour rejoindre la Meuse, à proximité de Stenay où Louis XIV et d'Artagnan ont séjourné ; puis se dirige vers Mouzon et Sedan pour un final chez nous à Bouillon. Le CDTE a choisi de parcourir une partie du GR 14 pour rester dans l'esprit de partage des chemins avec les autres activités de pleine nature. Un barbecue de nuit est prévu ainsi que des animations : soirée contes, aubade musicale, spectacle de rue... Contact : CDTE Ardennes – Françoise Simon tel 06 80 34 84 87 – cdte.arennes@orange.fr.

■ CENTRE-VAL-DE-LOIRE



verdoyante recelant de nombreux trésors. Au programme : châteaux, vignobles, gastronomie, baignade... galopades et plaisir ! Le CRTE CVL a opté pour la qualité, en sélectionnant pour vous, des professionnels partenaires labellisés Centre de Tourisme Équestre. Les guides vous proposent ainsi des balades et randonnées dans toute la région et avec une multitude de possibilités d'hébergements (gîtes, tipis, hôtels, roulottes, etc.), d'accessibilité (niveau, âge du cavalier, randonneur venant avec son propre cheval), de durée, de séjour (d'une demi-journée à plusieurs jours). Le plus dur sera finalement de choisir ! Grâce à un site Internet pratique et accessible à tout moment,

■ Cet été, que diriez-vous d'une sortie équestre en Région Centre-Val-de-Loire ? Partez à la découverte d'une région

vous pourrez, en quelques clics, découvrir toutes les sorties estivales ainsi que leur descriptif détaillé. Choisissez, cliquez, réservez... et randonnez ! Quelques suggestions : baignade et châteaux, sortie sportive en Touraine, seigneurs et magie, rando bivouac entre ados, week-end en roulotte... www.randonnezchevalocentre.fr est le site internet qui vous permettra de trouver et de réserver rapidement votre randonnée équestre en Région Centre-Val de Loire.

■ Le CDTE 28 organise sa 15^e édition de la **Transbeauce le samedi 13 juin**. Cette randonnée,



© G. Pelletier

entre Chartres et Orgères-en-Beauce, est l'occasion pour les amateurs de grands espaces de partager une journée conviviale sur des chemins herbeux de grande qualité. La Beauce au printemps est très attrayante. L'itinéraire proposé vous permet de découvrir la flore, la faune et le patrimoine beauceron sous un ciel azur, les fleches de la cathédrale veillant sur vous. Par des chemins légèrement vallonnés et traversant ou longeant des nombreux bosquets vous arriverez à la « ferme dans le vent » à Voves, pour partager des produits régionaux spécialement préparés par nos hôtes. Puis par Fains-la-Folie et les bois de Cambrai, vous rejoindrez Orgères, terme de notre périple. Manifestation ouverte aux marcheurs et vétérinaires, vous pourrez randonner en famille ou entre amis.

Contact et inscription : Comité Départemental du Tourisme : 02 37 84 01 18 ou CDTE28 : 06 15 03 87 42.

■ COTE-D'AZUR

■ Du **18 au 22 juillet**, en prologue de l'Equirando 2015, l'ACRIAM, en collaboration avec le CRE CA, le CDTE 06 et l'AMEDITE, propose, pour la 11^e édition de l'**Equiazur Rando**, une randonnée en 4 étapes de St Etienne du Grès (13210) à SAUVE (30610), en passant par Uzès. Renseignements et tarifs auprès de Paul Roux (Président de l'ACRIAM) au 06 60 52 03 07 ou par mail à paul.roux@yahoo.fr.

■ Fin juillet ou début août aura lieu la traditionnelle **fête du cheval de Levens**, dans son grand pré avec de nombreuses animations tout public. Renseignements auprès de l'office du tourisme de Levens ou du CDTE 06 par Tél. : 06 20 13 39 97.

■ FRANCHE-COMTE

■ Le groupement des randonneurs équestres du Territoire de Belfort, GRE 90, en partenariat avec le CRTE Franche-Comté, organise le **rassemblement régional équestre de Franche-Comté les 22 et 23 août** prochains à Belfort, aux abords du prestigieux site du château et du lion. Manifestation ouverte chaque année aux cavaliers et aux meneurs du département, tous les quatre ans celle-ci accueille l'ensemble des randonneurs de Franche-Comté et des régions voisines. Spectacle équestre proposé par des artistes régionaux, démonstrations de différentes disciplines équestres, forge mobile tractée par deux chevaux comtois et défilé de plus de 200 chevaux ouvert par la Garde Républicaine, constitueront les principales animations de ce weekend. Une plaque souvenir sera remise sur la place d'Armes suivie du partage d'un apéritif, offert par la mairie, qui viendra clôturer ce rassemblement. Informations auprès de Serge Rota : 06 70 57 66 73.

■ ILE DE FRANCE

■ Un groupe de cavaliers du Val d'Oise a décidé de parcourir une partie de l'itinéraire

possible de la Route d'Artagnan. L'équipe de l'Ecurie des Acacias de Marines, constituée de 5 cavaliers accompagnés d'un camion d'assistance et d'un van sanitaire, est partie le 6 avril de Lupiac où elle a reçu un accueil enthousiaste. L'objet de l'aventure est d'expérimenter sur le terrain un parcours dont pourront s'inspirer les promoteurs de la route d'Artagnan et de collecter un maximum de données en matière de ressources utiles. La randonnée est emmenée par un accompagnateur formé et employé par l'Ecurie des Acacias, entouré de stagiaires en formation ATE et de clients qui se relaient sur le parcours. L'accueil des randonneurs est le plus souvent excellent et il ressort que la principale ressource « institutionnelle » pour construire le projet d'une route internationale réside dans l'intérêt et la bonne volonté généralement manifestés par les maires des petites communes... La plus grande découverte, ce sont les ressources en matière de paysages (quel beau pays la France !), de chemins et la disponibilité des riverains - en particulier en milieu rural - l'abord des villes et des institutions étant de manière générale plus compliqué... Parvenue à Chantilly le 17 mai, la randonnée poursuivra l'aventure en septembre. Départ de Chantilly le jour de la Journée Nationale du Cheval, direction Maastricht ! **Premier itinéraire équestre transnational, la route européenne d'Artagnan est un projet soutenu par la FFE-CNTE, qui a formé un consortium de partenaires publics et privés pour porter cette initiative dans le cadre d'appels à projets européens.**

■ LORRAINE

■ Le **19 juillet** prochain, venez participer à la **fête de l'attelage**, à Dommartin-lès-Remiremont, organisée par l'association « Les Cavaliers de

Brèves RÉGIONALES



© CRTE Lorraine

la Licorne », avec le soutien du CDTE des Vosges. Cette manifestation vous propose le matin, au choix, une rando d'une quinzaine de km ou une reprise de dressage et l'après-midi une maniabilité. Tout au long de la journée, vous pourrez également profiter d'un marché de produits locaux, de baptêmes à poneys et de tours de calèches et vous restaurer sur place. L'accueil des meneurs est possible dès le samedi soir avec possibilité de manger autour d'un barbecue avec les membres de l'association. Contacts : licorne88.dommartin@laposte.net et 06 74 48 13 01 ou cdte.vosges@orange.fr et 06 71 06 52 67.

■ «Attelage Passion du Neuné », avec la collaboration du CDTE 88, organise le **2 août** prochain un **derby d'attelage** à Corcieux. Au programme, randonnée le matin et maniabilité l'après midi, repas et buvette. Renseignements auprès de Georges Thiébaud par mail : geoges.thiebaud88@orange.fr ou par Tél. : 03 29 50 66 34.

■ Les **22 et 23 août**, les « fanas » du cheval islandais et l'ensemble des cavaliers sont invités par l'Association Equestre Islande à participer à leur rendez-vous annuel **Comania** à l'étang de la Mutche. Au programme : course d'orientation, maniabilité, restauration,... Renseignements et inscriptions : www.chevalislandaisaei.fr



■ MIDI-PYRENEES

■ Cette année, **Follement Cheval**, organisé par l'association Parlons Cheval, Parlons Comminges en collaboration avec le Groupement des Eleveurs d'Equidés Comminges Pyrénées et le soutien du CDTE 31, se déroulera **les 4 et 5 juillet**. Qui dit 4 juillet, dit Indépendance Day aux USA. Le thème est donc en accord avec la date : le Western !

Durant deux jours, tout sera mis en œuvre pour vous faire vivre à l'époque du Far West : des jeux et animations équestres, sans oublier le traditionnel spectacle du samedi soir, avant le repas de gala ouvert à tous. Contact coordinatrice : Annabelle Udave, Présidente de l'association PC-PC, 06 26 01 09 85, parlonscheval.parlonscomminges@hotmail.fr.

■ NORD-PAS-DE-CALAIS

■ La route d'Artagnan, premier itinéraire équestre transnational européen, sera inaugurée en 2017 et passera par le Nord-Pas-de-Calais. Le tronçon qui traversera la région est en cours de finalisation. Venant de Picardie, la route se prolonge à l'ouest d'Arras, passe par Ablain Saint-Nazaire, contourne Béthune par le nord, puis part en direction de l'est, au nord de Douai avant de traverser le Parc naturel régional de Scarpe-Escaut et de rejoindre la Belgique. Sur la colonne vertébrale de cette route viendront se greffer des petits chemins, permettant de faire découvrir davantage, aux cavaliers indépendants la région ainsi que son patrimoine culinaire et culturel. Les premiers cavaliers sont donc

attendus dans le Nord-Pas-de-Calais pour 2017. Afin de permettre des étapes de 25km, le CRTE recherche des clubs, gîtes ou agriculteurs souhaitant accueillir les randonneurs et leurs montures. Les professionnels intéressés se situant sur la route peuvent contacter William Van Niekerk, Tél. : 03 21 86 25 54, e-mail : wiliam.van-niekerk@orange.fr.

■ NORMANDIE

■ Le CDTE 76, en partenariat avec l'Office de Tourisme Caux du Pays de Caux Vallée de Seine et le CRTE Normandie, organise un **grand rassemblement équestre le 28 juin**. Une randonnée équestre aura comme lieu de départ l'Abbaye de Gruchet-le-Valasse et empruntera en partie l'itinéraire équestre de la Chevauchée en Vallée-de-Seine. Plus d'infos sur www.cdte76.fr.

■ L'association « Cheval en Marche », organise en collaboration avec le CDTE de l'Orme, une **randonnée inter-club**. Cette randonnée aura lieu du **samedi 22 au dimanche 23 août**. Le départ est prévu à l'Hippodrome de Moulin-la-Marche (61380) où sera organisé le dîner du samedi soir, accompagné d'une animation dansante. Ces festivités seront l'occasion de retrouver les randonneurs présents à l'inauguration du circuit du Pays d'Ouche. Pour plus d'informations, contacter leatitiari-gaud@noos.fr - 06 83 81 53 04 ou le CDTE Orne au 06 79 17 43 48, site internet : www.cdteorne.ffe.com.

■ **L'inauguration du circuit du Pays d'Ouche** est prévue les **22, 23 et 24 août**. Le départ se fera de l'Aigle avec l'arrivée au Sap. Pour plus d'informations, rendez vous sur le site cdteorne.ffe.com ou contactez par téléphone le CDTE Orne au 06 79 17 43 48.

■ PAYS-DE-LA-LOIRE

■ Environ **900 km d'itinéraires** sont proposés sur **le site internet du CDTE de la Vendée**.

Tous sont répertoriés, par secteur géographique, sous l'onglet Randonner en Vendée et téléchargeables aux formats PDF et GPX. D'autres parcours sont en préparation dans le haut bocage et centre Vendée. Dernièrement, un important travail dans le sud Vendée a abouti à 11 circuits mis en ligne : 2 dans le marais poitevin, et 9 boucles, dont une d'endurance, récemment actualisées dans le massif forestier de Mervent-Vouvant et ses alentours. Ces boucles sont toutes reliées entre elles et classées selon un niveau de difficulté, de facile à très difficile. Au total, ce sont 300 km pour découvrir le marais et sa Venise verte, le bocage et la forêt millénaire de Mervent, aussi appelée le poumon de la Vendée, 5000 ha traversés par deux rivières. Les amoureux des vieilles pierres seront comblés par les nombreux sites qui ponctuent ces circuits et séduits par les villages, certains labellisés Petite Cité de caractère ou plus beaux villages de France. Pour un séjour entre histoire et légendes, au cœur d'une nature préservée, retrouvez l'ensemble des informations sur cdte85.fr.

■ PICARDIE

■ **Du 28 au 30 août**, le Comité Départemental de Tourisme Equestre de l'Oise organise la 10e édition de **l'Equi'Oise**, rassemblement de cavaliers et meneurs d'attelages, sur le territoire de Coye-la-Forêt, près de Chantilly. Le samedi 29 sera l'occasion pour les participants de parcourir les massifs de la forêt de Coye et de la forêt de Chantilly, en une randonnée de 25 km. Le dimanche 30 août, chevaux etattelages défilent dans les rues de la commune en remerciement de l'accueil qui leur aura été réservé. Ces journées sont ouvertes non seulement aux cavaliers et meneurs, passionnés de tourisme équestre, mais également à



tout public intéressé par la découverte de l'équitation d'extérieur. L'objectif, au-delà de la réunion festive, est de montrer au grand public ce que peut représenter le tourisme équestre et l'équitation d'extérieur.

Pour plus d'informations, consultez le programme sur le site Internet du CDTE de l'Oise : www.cdte-oise.fr.

■ Prochainement, deux **offres de séjours équestres inédits** verront le jour en Picardie Verte (ouest de l'Oise). Le principe



est le même dans les deux « packs clés en main », élaborés par l'Office de Tourisme de la Picardie Verte et ses Vallées, le CDTE et la Chambre d'Agriculture de l'Oise. Tout est organisé pour les randonneurs à cheval ou en attelage, de façon à ce qu'ils passent un merveilleux séjour de 2 jours en toute quiétude, à la découverte de paysages et villages magnifiques (dont le célèbre village de Gerberoy, classé parmi les plus beaux villages de France). A partir d'un point d'hébergement pour cavaliers et chevaux, l'un à Songeons et l'autre à Croissy-sur-Celle, les randonneurs auront accès, dans la formule « de base », à un café d'accueil, un circuit d'environ 30 km le premier

Brèves RÉGIONALES

jour, une nuit en chambre d'hôte ou gîte, une pâture ou des stabulations pour les chevaux, un circuit d'environ 15 km le deuxième jour et un pot de départ. Viendront, en options, un arrêt pique-nique le premier jour avec possibilité de livraison de paniers de produits locaux et visite des musées d'Hétomesnil ou de Saint-Samson-la-Poterie, des visites touristiques sur les circuits, des activités pour les cavaliers ou leurs accompagnants (soins esthétiques, initiation à la cuisine, stage de poterie, pêche...) et un repas en restaurant le deuxième jour midi. Les deux séjours de 2 jours peuvent se faire indépendamment ou se cumuler pour faire une randonnée de 4 jours. Des aménagements spécifiques assureront la sécurité des chevaux tout au long des parcours. Plus de renseignements sur le site du CDTE: www.cdte-oise.fr ou au 03 44 58 60 35.

■ RHONE-ALPES

■ Les Cavaliers aux 3 allures organisent le **28 juin** pro-

chain un **Beau Dimanche**. Ces rassemblements de cavaliers, soutenus par le CRTE, ont pour objectif de faire



découvrir ou redécouvrir un lieu, dans un esprit de convivialité, de simplicité autour d'une passion commune, la randonnée à cheval. Le départ de la randonnée se fera à Saint-Donat-sur-Herbasse. Pour plus d'information, contacter l'association organisatrice au 06 81 23 61 33.

■ Le **Rallye Savoie-Mont-Blanc** rassemble, en un lieu différent chaque année, de deux à trois cents cavaliers et meneurs d'extérieur. Cette concentration, non compétitive, de randon-



© Thomas Micoulet

neurs équestres, l'une des plus importantes manifestations de tourisme équestre de France, est ouverte à tous les cavaliers et meneurs détenteurs d'une licence FFE et sera menée sous le Label « Manifestations sportives de nature et Développement durable ». Cette année, venant de tous les départements de la région, les participants se retrouveront unis pour l'amour du cheval et le respect de la nature à Yenne, ville médiévale de l'Avant Pays Savoyard, les **28, 29**

et 30 août. Durant ces 3 jours, cavaliers et meneurs pourront randonner entre le Mont du Chat et le défilé du Rhône, pour découvrir cette région de l'extrémité Ouest de la Savoie, située à la confluence des départements de l'Isère, l'Ain et la Haute-Savoie, si riche par son histoire, ses paysages, ses lacs, ses fromages et ses vins renommés de Chautagne. Une grande soirée festive et dansante est prévue le samedi soir, ainsi qu'un défilé dans la ville médié-

vale le dimanche matin, avec présentation des équipes. Des spectacles équestres clôtureront cette manifestation le dimanche après midi. Un espace sera réservé aux producteurs de spécialités locales (vins, miel, fromage, confiture...) pour que les participants puissent repartir avec des produits du terroir. Nous vous y attendons nombreux. Tous les détails et modalités d'inscription seront disponibles sur le site: « www.rallyesavoie-montblanc.com ».

Brèves INTERNATIONALES

Par Hervé Delambre

www.fite-net.org

■ MANIFESTATIONS INTERNATIONALES DE TOURISME ÉQUESTRE

Lors du dernier Bureau de la FITE, il a été largement question des manifestations 2015, en particulier de l'Equirando de Beaumont-de-Lomagne. A cette occasion, la FITE, née en 1975, y fêtera ses 40 ans. Le cadre de l'Equirando, manifestation majeure du tourisme équestre international, est l'opportunité idéale pour organiser des rencontres, des échanges, offrir un espace de dialogue et de promotion aux ONTE désireux de faire connaître leurs activités. Le CNTE et la FFE, le comité d'organisation sont, d'évidence, partenaires de l'opération.

Avec les espagnols, (Caballcam), qui ont choisi l'Equirando pour organiser leur randonnée internationale annuelle, la Route d'Artagnan qui fera, pour la circonstance, une opération de communication significative, la cité du Tarn-et-Garonne sera indiscutablement cette année, au cœur de l'évènement et la capitale européenne du tourisme équestre.



© Vercors à Cheval

■ FORMATION ET RECYCLAGE

La session annuelle de formation et de recyclage des formateurs de juges internationaux de TREC s'est déroulée les 21 et 22 mars derniers à Roscrea (Irlande), dans une localité proche de Dublin. Etait également au programme cette année, une formation de chef de piste de P.O.R. ; le tout sous la direction des cadres techniques de la FITE, Thierry Maurouard - DT - et Jean de Chatillon, ce dernier en qualité de Vérificateur international de P.O.R.

Depuis Mafra, au Portugal, en 2012, les juges et contrôleurs sont soumis à des règles très strictes pour assurer une crédibilité accrue dans l'exercice de leurs fonctions, à l'occasion des championnats internationaux



© FFE/PSV

■ ÉQUITATION DE TRAVAIL

Le rendez-vous du 6 décembre a permis de rencontrer les partenaires italiens et de commencer à élaborer une politique de relance de l'activité, telle que Bernard Pavie l'envisage dans le cadre du mandat donné par l'assemblée générale de la FITE. Des conversations, par ailleurs engagées avec l'Espagne, font ressortir une réelle volonté des ibériques de travailler avec la FITE. www.fite-net.org et la page facebook de la FITE

MENER LE BON TRAIN

Par André Grassart

Il ne s'agit pas, amis meneurs, de vous envoyer vers les passionnés de transport ferroviaire mais d'attirer votre attention sur la nécessité de ménager vos équidés en fonction des trajets à effectuer dans un temps idéal.



© Suèvres Irène

Dans nos campagnes, à l'époque des diligences et de la poste aux chevaux, lorsqu'un paysan voyait passer au grand trot une de ces belles voitures qui sillonnaient la France, il savait qu'il était 14 h car les postillons avaient une exactitude parfaite dans leurs déplacements. Ils respectaient le train de leur équipage.

LES ALLURES

Une randonnée de 25 à 30 km ne se fait pas avec un cheval qui sort du pré, mais avec un équidé préparé par des sorties régulières. Deux allures principales vont être utilisées.

Le pas

Il permet d'aller entre 4 et 6 km/h (j'évoque ici les chevaux de loisir et non ceux de compétition. Il sera imposé notamment au départ (10 minutes minimum) pour l'échauffement, puis dans les zones pentues. En montée, c'est le meilleur moyen de demander un effort régulier tout en économisant son «moteur». Le pas s'impose aussi dans les descentes fortes car il permet de bien contrôler son cheval sans cramponner la bouche. N'oubliez jamais le relâcher de main qui évite la tétanisation de la bouche que provoque une main trop dure. Les freins à disque constituent une aide mais attention sur une deux roues le freinage provoque un report du poids sur la sellette. Il faut donc freiner avec modération et sans à-coup. Sur un terrain glissant (goudron lisse), empierré (dangereux pour les pieds des chevaux) ou avec

des obstacles (plaques d'égouts, rails de chemin de fer) le pas est aussi de rigueur, car il permet un arrêt instantané du cheval ou du poney ou le rétablissement de son équilibre, avec un appui sur la main. Pour le changement de direction, par exemple, un virage en épingle à cheveux, il permet de figurer la trajectoire et évite la précipitation du ou des deux chevaux (en paire, le cheval extérieur au virage peut accélérer). Le croisement avec une autre route se fait également au pas.

Le pas est donc une allure que votre cheval ou poney doit accepter sur de longues distances, plusieurs kilomètres en zone de montagne.

Le trot

C'est l'allure de l'attelage en randonnée. Le trot de travail se situe entre 9 et 11 km/h. Pour l'évaluer, vous pouvez d'abord vous référer à un compteur. Mais on l'évalue ensuite par observation du cheval. C'est une allure de déplacement rapide mais économique pour lui, qui se pratique sur le plat mais aussi en descente ou montée légère (faux-plat).

Il faut éviter toute modification de vitesse car chaque ralentissement ou accélération provoque un effort. Il est possible d'utiliser le trot de travail sur le goudron car il ne risque pas d'abîmer les tendons. Mes poneys fêtent leurs 21 ans cette année. Ils ont toujours trotté sur le goudron et ne présentent aucune séquelle, mais ils

n'ont jamais dépassé 11km/h au trot sur ce type de terrain.

Le trot allongé ou rapide est à utiliser sur sol naturel et herbeux des chemins de campagne. Mais il faut anticiper pour ne pas arriver au grand trot sur une zone empierrée.

Les gués, sauf connus se passent au pas. Ils peuvent être mal pavés.

Une zone de sol meuble pas trop longue peut se prendre au trot.

Enfin, pour faire admirer votre équipage, un joli trot rassemblé est très spectaculaire.

Le galop

Il ne peut se pratiquer que sur un sol idéal (herbe) et reconnu (attention aux trous). Pour avaler un raidillon particulièrement abrupt, on peut mettre son cheval au galop mais contrôlé en gardant le contact sans jamais le laisser dans le vide. Le galop reste donc une allure exceptionnelle en randonnée.

QUELQUES PRÉCAUTIONS

Après un effort important, il ne faut pas arrêter le cheval mais le faire marcher ou mieux le mettre sur sol plat ou légèrement descendant au petit trot (8km/h) afin d'éliminer les toxines et rétablir son rythme respiratoire.

Mener bon train signifie avoir une connaissance de son cheval et de ses possibilités. Le lendemain, il ne doit pas présenter de raideurs anormales. Si c'est le cas, c'est que vous êtes allés trop loin dans vos demandes.



© Francis Lestant

JOURNÉE NATIONALE DE L'ATTELAGE DE LOISIR

Une belle édition

La 12^e Journée nationale de l'attelage de loisir s'est traditionnellement déroulée le 3^{ème} dimanche d'avril. Comme l'année dernière, 81 manifestations ont eu lieu dans toute la France.



A cette occasion, les Comités régionaux et départementaux de tourisme équestre, les clubs et les associations de meneurs ont proposé plusieurs animations pour faire découvrir au grand public l'attelage de loisir. Outre les rassemblements d'équipage qui permettent d'échanger entre meneurs pour évoluer et se perfectionner et les traditionnels baptêmes, les organisateurs ont profité de cette journée pour organiser des expositions de voitures, des démonstrations de maniabilité, de débardage et même de sully. Les défilés en ville, qui ont été nombreux, ont ravi les passants.

Certains départements se sont démarqués par leur dynamisme : la Vendée, avec 6 manifestations organisées, le Maine-et-Loire et le Var, avec chacun 4 manifestations. Mention spéciale à la région Pays-de-la-Loire où 18 rassemblements ont eu lieu.

Rendez-vous le dimanche 17 avril 2016 pour la prochaine édition !



EQUIRANDO 2015 : La carte interactive est en ligne

Retrouvez sur le site internet de l'EQUIRANDO la carte interactive des itinéraires.



PRÉSENTATION DE LA CARTE INTERACTIVE

Vous participez ou vous souhaitez participer à l'EQUIRANDO 2015, retrouvez la carte interactive des itinéraires sur le site www.equirando.com rubrique édition 2015 afin de préparer votre randonnée d'approche vers Beaumont-de-Lomagne.

Cette carte interactive vous permet de consulter les itinéraires proposés par le Comité d'Organisation ainsi que le plan d'accès à l'hippodrome de Borde-Vielle. Plusieurs informations sont disponibles lorsque que vous interrogez un itinéraire. Elles vous renseignent sur son nom, le balisage, le nombre de kilomètres et vous proposent le téléchargement de la trace GPS correspondante.

Les hébergements des J-3, J-2, et J-1 proposés par le Comité d'Organisation sont également consultables ainsi qu'une liste non exhaustive des zones de danger identifiées et géolocalisées afin d'informer les équirandins des difficultés qu'ils pourront rencontrer sur les itinéraires qu'ils emprunteront. Cet outil cartographique dispose également des fonctions suivantes : affichage de différents fonds de carte, choix des informations à afficher ainsi qu'un outil de mesure.

L'ensemble des informations géographiques disponibles sur cette carte sont interrogeables. En cliquant avec votre souris sur l'un des objets géographiques,



une bulle d'information s'ouvre et vous précise les détails communiqués par le Comité d'Organisation.

Une notice d'utilisation de la carte interactive vous est également proposée, en libre téléchargement, en introduction de la page web dédiée.

Pour retrouver le visuel de la carte reprenant l'ensemble des itinéraires, il vous suffit de vous rendre sur l'onglet Itinéraires de la rubrique Édition 2015.

Une mise à jour des données « itinéraires » et « points dangereux » sera effectuée d'ici juillet afin de vous transmettre les dernières informations recensées pour préparer votre EQUIRANDO. Nous vous invitons donc à consulter régulièrement la carte interactive, ainsi que la notice, afin d'observer les nouvelles modifications.

A SAVOIR SUR LES ITINÉRAIRES

Attention, toute randonnée peut présenter danger ou incidents sur le parcours. Si vous constatez un problème, ayez le bon réflexe, signalez-le en quelques clics grâce à l'outil Suric@te sur www.ffe.com/tourisme! Retrouvez plus d'informations concernant Suric@te dans l'article SIG, page 14, de ce numéro de l'Estafette.

De plus, la liste des itinéraires présentés dans la carte interactive est un simple référencement des itinéraires ouverts

à la circulation des cavaliers. Il est nécessaire d'en vérifier la praticabilité auprès du gestionnaire (Commune ou Conseil Départemental). Les itinéraires présentés et téléchargeables au format gpx, à partir de l'outil, ne fournissent pas de tracé exact et irréprochable et ne sont présentés qu'à titre indicatif. Nous vous invitons donc à bien préparer votre EQUIRANDO, à vous munir de cartes papier pour vous accompagner lors de votre randonnée et d'utiliser vos outils GPS en complément.

INSCRIPTION À L'EQUIRANDO 2015

Les inscriptions à l'Equirando sont ouvertes jusqu'au 30 juin. Rendez-vous sur le module d'inscription en ligne sur www.equirando.com pour enregistrer votre équipe. Vous pouvez également consulter le programme et les animations, les itinéraires vous permettant de rallier l'hippodrome de Borde-Vielle, ainsi qu'une sélection d'hébergements et de J-1 sur ce même espace.

Contact

Comité d'Organisation Equirando 2015
Président : Didier Thouron
E-mail : equirando2015@hotmail.com
Responsable itinéraires et hébergements :
Benoit Colombié, Tél.: 06 10 13 65 71.
E-mail : benoit.colombie@culture-gouv.fr,
Site internet : www.equirando.com.



Par FFE Ressources

Les milieux terrestres

Il existe partout en France et sous différentes formes des sites classés qui sont des espaces à protéger à cause de l'existence d'espèces ou d'habitats naturels menacés. Les activités qui peuvent être pratiquées dans ces espaces font l'objet d'une réglementation spécifique afin de préserver le milieu.

Ces sites peuvent être des zones Natura 2000, dans lesquelles des demandes d'autorisations doivent être effectuées et accompagnées d'études d'impact pour l'exercice d'une activité, pouvant avoir des conséquences sur le milieu naturel, comme par exemple l'organisation d'une randonnée.

De même, il existe des aires géographiques délimitées et caractérisées par des conditions particulières qui hébergent une faune et une flore spécifiques, appelées biotopes. Des arrêtés de protection qui ont pour objet de réglementer ou interdire certaines activités, peuvent être pris par le Préfet, afin de prévenir la disparition de certaines espèces. Peuvent être concernées par ces arrêtés de protection, la circulation et la pratique d'activités sportives et de loisirs.

Pour rappel, il est interdit de traverser des peuplements forestiers à cheval. L'accès à la nature doit obligatoirement s'effectuer par les chemins et sentiers ouverts à la circulation du public.

De même, dans les forêts publiques, la cueillette de plantes ou de fleurs sauvages à caractère « familial » est tolérée, sauf lorsqu'il y a un risque de disparition des

Depuis plusieurs années, l'une des préoccupations majeures, récurrente dans l'actualité, est la préservation de l'environnement. La pratique d'une activité équestre a, en elle-même, peu d'impact sur l'environnement par rapport à d'autres activités économiques et/ou sportives. Néanmoins, cette pratique s'exerçant dans des milieux naturels, il est nécessaire pour tous les cavaliers de veiller à respecter la faune et la flore dans les espaces traversés, qu'ils s'agissent d'une forêt, d'une rivière ou d'une prairie, etc.



espèces concernées. Auquel cas, un arrêté préfectoral ou communal peut formellement l'interdire. Il faut éviter de prélever les parties souterraines pour que les fleurs repoussent l'année suivante afin d'assurer la préservation du milieu naturel.

Préservation des cours d'eau

Les sports de nature s'exercent dans des espaces ou sur des sites et itinéraires qui peuvent comprendre des voies, des terrains et des souterrains du domaine public ou privé des collectivités publiques ou appartenant à des propriétaires privés,

ainsi que des cours d'eau domaniaux ou non domaniaux. A l'exception des eaux closes (mares, étang...), toutes les eaux intérieures des cours d'eau et plans d'eau domaniaux et non domaniaux sont choses communes, n'appartenant à personne et utilisables par tous.

Les pouvoirs de police du Préfet et du Maire s'exercent sur les cours d'eau comme sur les chemins. Différentes mesures peuvent donc être prises pour la conservation de ces espaces, qui peuvent aller jusqu'à des arrêtés d'interdiction de franchissement.

En effet, un passage répété de chevaux au même endroit d'un cours d'eau peut déranger certaines espèces aquatiques : mise en suspension de particules fines, terreuses, augmentation de la turbidité, colmatage du fond du lit, apport de matière fécale, déstabilisation des berges.

RÉFÉRENCE

Articles L.214-3, L.215-7 et R.411-15 du Code de l'environnement.

Directive 2000/60/CE du Parlement européen établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau



LE TOURISME ÉQUESTRE DU XXI^E SIÈCLE : BILAN DES RENCONTRES NATIONALES

Organisées à Paris les 23 et 24 mars dernier, les Rencontres nationales du tourisme équestre du XXI^e siècle ont réuni 72 représentants, venus de toutes les régions de France métropolitaine, pour entamer une réflexion sur l'avenir et l'évolution de l'équitation d'extérieur.

A l'initiative du CNTE et de la FFE, ces deux journées avaient pour objectif de faire le point sur le fonctionnement et les missions des comités et d'orienter les débats sur le déploiement de la politique de développement du tourisme équestre en région et département.

Présidées par Bernard Pavie, Président du CNTE, en présence de l'ensemble des élus du Comité Directeur du CNTE et du Président de la FITE, ces rencontres ont rassemblé les Présidents des Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Équestre, mobilisés en nombre.

Leur présence témoigne une fois de plus de leur engagement et de leur volonté d'agir pour la promotion et le développement du tourisme équestre en France.

■ Politique de développement du tourisme équestre

Ces rencontres ont été l'occasion de faire le point sur le fonctionnement et les missions de chaque comité et d'orienter les débats sur le déploiement de la politique de développement du tourisme équestre en région et département. Après un rappel nécessaire des nouveaux statuts de la FFE et du CNTE, adoptés en 2013, les échanges ont porté sur les relations entre les organes déconcentrés de la FFE au niveau local. Le maintien de ces structures sous leur forme actuelle a par ailleurs été confirmé par les élus du CNTE.



© FFE-E.Minodier

Mis en place par le CNTE pour l'Olympiade 2013-2016, le plan d'actions national du tourisme équestre, à la fois réaliste et porteur d'ambitions, associe les CRTE dans une démarche concertée selon trois priorités communes : développement et promotion des pratiques, infrastructures et animations, manifestations. Concernant plus particulièrement le domaine des infrastructures, un déploiement des actions en région est apparu comme indispensable pour renforcer les avancées du schéma national mis en place en 2009. Le schéma régional des infrastructures constitue, dans ce domaine, avec le plan d'action régional, la feuille de route des

CRTE-CDTE dans ce domaine pour l'olympiade en cours.

■ Point d'étape et perspectives du plan d'actions national de tourisme équestre

A l'occasion de ces rencontres, Hervé Delambre, Président de la FITE est intervenu pour rappeler le rôle et les missions de la FITE, dans le prolongement des actions nationales menées par la FFE-CNTE. Les permanents fédéraux, en charge des dossiers tourisme équestre, ont effectué à la suite une présentation de l'ensemble des projets en cours.

Développement et promotion

Les actions conduites en faveur de la promotion des pratiques sont pérennisées et amplifiées, que ce soit dans le domaine du tourisme équestre ou plus particulièrement de l'équitation. L'enjeu est de proposer une palette d'outils diversifiés aux adhérents et pratiquants de la FFE. Ces leviers de développement se composent, entre autres, des vidéos thématiques, des formations, des démarches qualité. Les travaux se poursuivent également sur l'amélioration des supports papiers et numériques – Estafette, Cheval Nature – pour promouvoir et relayer l'information auprès du plus grand nombre.

Infrastructures

Les opérations entreprises au niveau national en matière d'infrastructures, sont poursuivies au travers du Schéma régional. Outre la pérennisation d'actions telles que le balisage, le partage d'expérience ou les partenariats avec les acteurs des sports de nature, un effort particulier est



© S. Bourcier/GRTB

porté en direction des itinéraires : création d'un label « Grand Itinéraire Equestre » partage de l'outil d'alerte Suric@te ou encore développement d'un outil expérimental de cartographie numérique en ligne.

Manifestations et animations

Cet axe mérite également une attention toute particulière. Les manifestations et animations témoignent de la vitalité de l'activité. Elles contribuent à la conquête de nouveaux publics et rassemblent amoureux du cheval et de la nature. Pour leur assurer visibilité et promotion, un outil informatique de gestion des manifestations est en ligne : Déclaration Unique de Manifestation (DUM). En parallèle, les opérations nationales, en direction des professionnels de l'équitation et des comités régionaux et départementaux – Equitation pour tous, journée du cheval, JNAL, SEDD –, sont reconduites.

Tables rondes

Une série de tables rondes était au programme des rencontres avec pour objectif de proposer des pistes d'actions sur 3 thèmes principaux.

1 – Rôle des associations et des comités dans la mise en place d'outils à destination des cavaliers indépendants

La nécessité d'identifier les cavaliers indépendants et de leur proposer des prestations adaptées est ressortie des différents échanges. Des solutions doivent être envisagées, notamment pour faire connaître les actions des CDTE et CRTE auprès des cavaliers indépendants. Outils de communication à destination des CDTE et CRTE, opérations de séduction auprès des pratiquants, présentation des avantages licence ou encore communication sur les formations FFE, pourraient constituer des pistes d'actions intéressantes au regard de ces problématiques.

2 – Amélioration de l'accessibilité et de la diffusion de l'offre de tourisme équestre

L'offre de tourisme équestre est multiple, allant de la promenade d'une heure à la randonnée au long cours. Pour répondre aux besoins et aux attentes de chacun, il est nécessaire de proposer une offre structurée. Pour ce faire, les produits de tourisme équestre pourraient être mis à l'honneur dans le catalogue Cheval Nature mais aussi sur les fiches clubs des éta-



Route européenne d'Artagnan, 1^{er} itinéraire équestre transnational, candidat au Grand Itinéraire Equestre.

blissements équestres, en ligne sur le site internet de la FFE. Une présence active sur la toile ou sur des salons doit également favoriser l'augmentation de la visibilité de ces produits. Enfin, l'outil d'informatisation des rallyes, la DUM, permettra de disposer d'un calendrier national des événements de tourisme équestre.

3 – Réforme territoriale, renouvellement des élus et optimisation des relations entre les structures à l'horizon 2020

La loi sur la Nouvelle Réforme Territoriale de la République est toujours à l'état de projet mais une réflexion, avec le CNOSF, est toutefois entamée sur le redécoupage des régions et les nouvelles modalités de fonctionnement pouvant en découler. Cette réforme aura pour principale conséquence une mise en avant de l'échelon départemental.

Le renouvellement des élus est une réflexion générale qui touche l'ensemble des fédérations sportives et plus largement le monde associatif. Pour ce faire, il est nécessaire d'identifier le profil du bénévole « 2020 » et définir ses attentes pour mieux le mobiliser. Donner le goût de l'engagement fédéral, mettre en place d'une école des élus, valoriser le bénévole par un statut, communiquer auprès du grand public

sur leurs actions, ont été proposés pour pallier ce manque de renouvellement.

Enfin, les missions dévolues aux acteurs du tourisme équestre doivent être approfondies. La rédaction d'un vademecum fédéral permettrait de clarifier les missions inhérentes à chaque comité et d'identifier les bonnes pratiques déjà mises en œuvre.

Synthèse des travaux

Les différentes interventions ont permis de dresser un bilan de la situation actuelle du tourisme équestre en France et de lancer des pistes de réflexion quant aux orientations à prendre pour les prochaines années.

Ces rencontres ont également permis de faire un point d'étape dans la mise en œuvre de projets. Il s'agit notamment de l'organisation de réunions interrégionales des associations de cavaliers indépendants, de la labellisation de projets de « Grand Itinéraire Equestre », de la création et de l'expérimentation d'un outil SIG (Système d'Information Géographique) en région Centre-Val-de-Loire dans une perspective de développement au niveau national ou encore de l'organisation du 3^e Congrès européen des itinéraires de tourisme équestre.

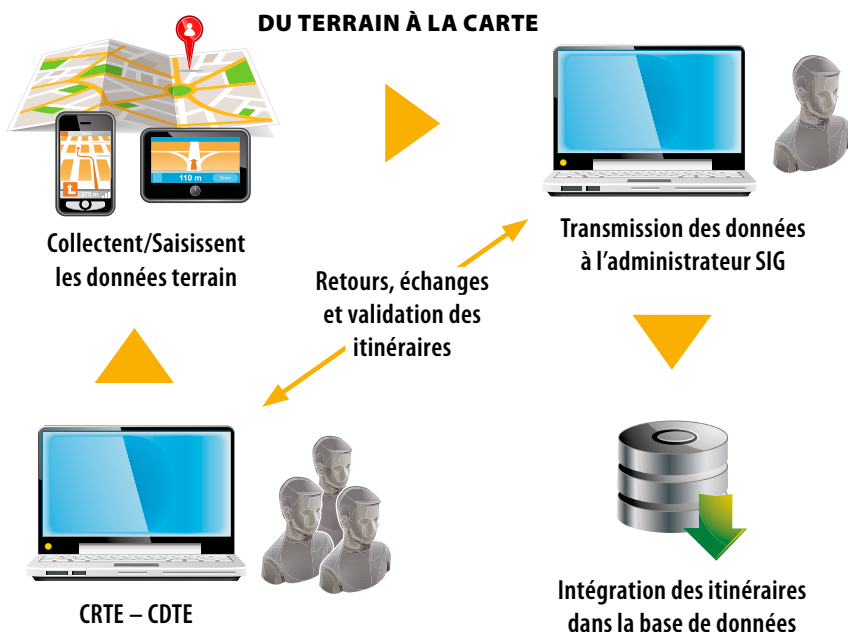
DE LA SAISIE À LA VALORISATION DES ITINÉRAIRES

Dans le précédent numéro de l'Estafette (n°124), nous vous faisons part de la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) par la FFE-CNTE en partenariat avec la région Centre-Val de Loire. Cet outil vise à mettre en place une base de données des itinéraires permettant l'alimentation d'une application web cartographique. L'objectif est de valoriser les itinéraires de tourisme équestre et de permettre aux internautes d'organiser et préparer leurs randonnées. Cet article vise à présenter la méthodologie utilisée pour retranscrire les différents itinéraires des CRTE-CDTE dans la base de données des itinéraires.

► La saisie des itinéraires

Les CRTE-CDTE, gestionnaires des itinéraires, travaillent avec différents outils pour créer leurs tracés : logiciels de cartographie, GPS, applications web cartographiques ou encore cartes papier IGN. Ces différentes données, sous format papier ou numérique, sont envoyées au cartographe du service Tourisme de la FFE. Les données sont utilisées pour retracer les itinéraires avec une même approche. Différents fonds de cartes tels que les données IGN, les images aériennes ou encore des outils Google Maps et Street View sont utilisés pour tracer les itinéraires. Afin de permettre un maximum d'homogénéité, différents contrôles sont assurés au moment de la saisie sur la cohérence entre les itinéraires, leur superposition ou encore leurs connexions.

Une fois les itinéraires saisis dans la base de données à l'aide des informations transmises par les comités, une validation leur est demandée afin de contrôler le tracé des itinéraires finaux ainsi que les données attributaires associées.



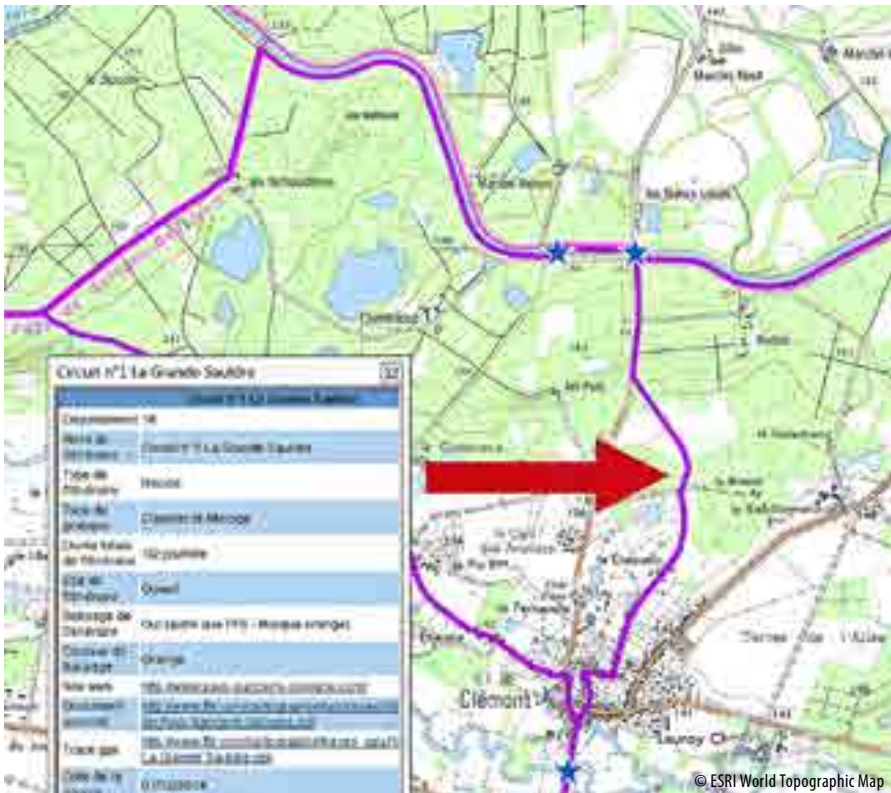
© FFE/EB

RÉFLEXE SURIC@TE !

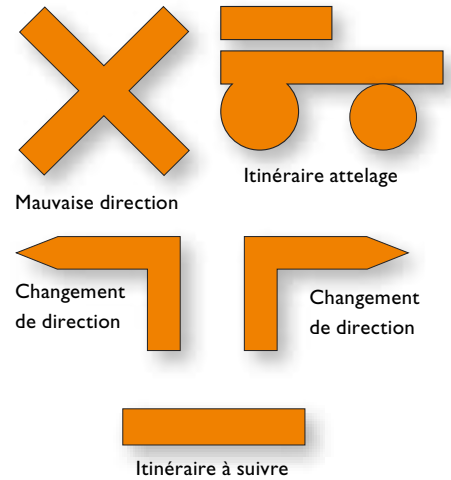
Un problème rencontré lors d'une randonnée ? Ayez le réflexe Suric@te ! Depuis plusieurs années, la FFE et le CNTE s'impliquent aux côtés des acteurs de loisirs sportifs de nature, participant ainsi à la préservation des sites de pratique, atout pour l'animation et l'économie des territoires. La FFE et le CNTE souhaitent promouvoir auprès des cavaliers la plate-forme de veille dédiée aux pratiquants de loisirs sportifs « Suric@te, tous sentinelles des sports de nature », lancée par le Pôle Ressources national des sports de nature, organe du Ministère des Sports. La plate-forme Suric@te permet de signaler en quelques clics tout incident constaté lors de randonnées, concernant le balisage, la sécurité, les conflits d'usage, l'environnement. Cette application relaie l'information à la fédération, au Conseil départemental et au référent sport de nature régional concernés, qui traiteront la demande. La FFE relaie également l'information auprès du maire de la commune, au CRTE et au CDTE concerné. Un mail vous est également transmis pour vous informer sur la prise en charge et la résolution de votre signalement. Il est aussi possible d'indiquer les coordonnées GPS correspondantes et de joindre une photo à la description. La FFE et le CNTE, parties prenantes du projet, sont destinataires des alertes postées par les pratiquants, concernant les activités équestres. La plate-forme de veille Suric@te constitue ainsi un outil approprié au suivi de la qualité des sites de pratique des activités équestres et tout particulièrement celles liées au tourisme équestre.

www.ffe.com/tourisme/Suricate.





née accessibles aux cavaliers et aux meneurs d'attelages. Cette marque, déposée auprès de l'INPI en 1995, est de couleur orange (Pantone 151 C ou RAL 2008).



Les CRTE et CDTE, relais de la FFE-CNTE au niveau local, sont chargés du déploiement de ces marques officielles de balisage équestre. Présidents et Correspondants infrastructures sont les interlocuteurs privilégiés pour toute action de balisage équestre.

Les tracés valorisés dans l'outil web seront principalement les itinéraires balisés avec cette marque officielle et ayant fait l'objet d'une signature de convention de balisage. D'ici la fin de l'année 2015, les premiers itinéraires de la région Centre-Val de Loire paraîtront sur la première version de l'outil web cartographique sur le site de la FFE-CNTE.

► Les données attributaires

A chaque itinéraire correspond une donnée attributaire, c'est-à-dire qu'à chaque tracé correspond un tableau descriptif de ses principales caractéristiques. Le cartographe va donc, avec les outils dont il dispose et les informations transmises par les CRTE-CDTE, compléter le tableau. Dans le futur outil web cartographique, ces données seront consultables en interrogeant un itinéraire. Le nom, la durée, le balisage, le type de pratique, la nature du revêtement et le type d'itinéraire sont autant d'informations qui permettront de qualifier chaque circuit.

► Les mises à jour

Les CRTE-CDTE pourront porter à la connaissance du cartographe toute mise à jour des itinéraires, déjà intégrés dans l'outil, pour modifier le tracé ou les données attributaires. Une méthodologie sera mise en place afin d'optimiser les informations transmises et d'intégrer rapidement les mises à jour dans la base de données. Les nouveaux itinéraires seront également renseignés au fur et à mesure en fonction de la transmission des données attributaires au cartographe.

En tant que randonneur, vous pouvez constater des anomalies liées au balisage, à un défaut d'entretien, etc. L'outil Suric@te, présenté dans l'encadré, vous permet de signaler tout problème et ainsi de participer aux mises à jour des itinéraires. Il est

également possible de contacter directement les CRTE-CDTE afin de leur communiquer toute anomalie liée au balisage ou à la gestion de l'itinéraire.

► La valorisation des itinéraires

La FFE-CNTE porte une attention particulière au balisage des itinéraires équestres. Elle dispose d'une marque spécifique pour le balisage des chemins de randon-

► Participez au recensement des itinéraires

Vous avez prévu de randonner cet été ? Vous aimez cartographier et partager vos itinéraires équestres ? Vous pouvez, dès à présent, participer au projet ! En effet, afin de valoriser vos itinéraires de randonnée équestre, nous vous invitons à vous rapprocher de votre CRTE-CDTE. Vous pourrez ainsi proposer vos parcours et étudier ensemble la possibilité de créer un nouvel itinéraire, effectuer des jonctions avec des itinéraires déjà existants et ou les baliser.

Les CRTE-CDTE transmettront ensuite au cartographe du service Tourisme de la FFE votre itinéraire, pour l'intégrer dans la base de données et ainsi le valoriser parmi le réseau de chemins déjà recensés. Sur le territoire de la région Centre-Val de Loire, plusieurs acteurs se sont déjà manifestés auprès du service Tourisme de la FFE pour participer au projet. Ils contribuent actuellement au développement d'itinéraires dans leurs départements, en lien avec les CDTE et CRTE.



1^{RE} SESSION NATIONALE DE FORMATION GPS

Dans le cadre du déploiement du Schéma national de développement des infrastructures, un cursus a permis de former plus de 400 baliseurs équestres depuis 2011. Grâce à l'essor des nouvelles technologies, les outils numériques de cartographie constituent une formidable opportunité pour la valorisation des itinéraires équestres.

Cette volonté de la FFE-CNTE a trouvé écho dans la politique de développement touristique des itinérances douces, menée par la région Centre-Val de Loire. Un partenariat a ainsi été conclu pour l'expérimentation d'un outil SIG (Système d'Information Géographique) de valorisation des itinéraires équestres, sur le territoire régional, lieu d'implantation du siège social de la FFE. Une première session nationale de formation GPS s'est ainsi déroulée le samedi 18 avril 2015 au Parc équestre fédéral. 12 stagiaires, venus de toute la France, tous baliseurs équestres, ont ainsi appréhendé les enjeux d'un SIG et de l'utilisation des GPS. Le cartographe de la FFE a ainsi présenté leur mode de fonctionnement, et la valeur ajoutée que constituent les données attributaires, qui permettent de qualifier l'itinéraire, tant du point de vue technique que touristique. L'objectif de la formation était de transmettre la méthodologie indispensable pour une utilisation efficace



des outils GPS en vue de valoriser les itinéraires équestres: préparation de la collecte des informations de l'itinéraire, précautions à prendre, renseignement des grilles de collecte sur le terrain, exploitation des données recueillies. Cette méthodologie permettra d'intégrer les informations collectées dans l'outil SIG et ainsi renseigner et qualifier les itinéraires et points d'intérêt. Les solutions technologiques ont été

présentées, de l'application gratuite sur smartphone au GPS de randonnée, en passant par les sites d'exploitation de traces gpx. Les stagiaires ont ensuite mis cette méthodologie en pratique sur un itinéraire de 2 km à travers le Parc équestre. Cette formation GPS a vocation à être renouvelée et déclinée en région pour optimiser la diffusion des itinéraires équestres. *Plus d'information sur : www.ffe.com/tourisme*

L'Estafette

Comité National de **TOURISME ÉQUESTRE**
La passion

FFE *Fédération Française d'Équitation*

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL ¹

A découper ou à photocopier et à retourner avec votre chèque à l'ordre de CNTE - FFE Tourisme, Parc Équestre, 41600 Lamotte.

Le journal des passionnés de l'équitation de pleine nature

- 4 € pour les titulaires d'une licence FFE.
- 8 € pour le grand public.

Nom* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____

Ville* : _____

N° Licence* (si licencié) : _____

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi de 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer le gestion de ses activités. Les informations associées d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE, Tél. : 02 54 94 46 00, fax : 02 54 94 46 01, Email : cnte@ffe.com. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case




1 Revue trimestrielle

ENQUÊTE 2015 SUR L'ESTAFETTE

Votre avis nous intéresse !

Chaque trimestre l'Estafette, « *le Journal des Passionnés du Tourisme Équestre* », vous propose des actualités locales, nationales et internationales et des articles de fond sur toutes les pratiques de l'équitation de pleine nature pour vous et votre cheval, ainsi que l'agenda de manifestations nationales.

Dans le but constant de vous proposer un magazine attractif et de qualité, nous vous sollicitons afin de recueillir votre avis sur les rubriques et les informations qui vous intéressent et surtout sur celles que vous aimeriez y trouver. Nous vous remercions donc de bien vouloir prendre quelques minutes pour répondre à notre enquête sur l'Estafette.

Pour ce faire, rendez-vous sur : <http://goo.gl/forms/eF17fsSfKm> avant le 30 juin 2015.

Pour toute question relative à l'Estafette, contactez le service tourisme par mail à tourisme@ffe.com.



YONNE NATURE SPORT

Le sport de nature pour tous !

Depuis 2010, le Conseil Départemental et le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Yonne co-organisent l'opération Yonne Nature Sport qui a lieu sur la base du Bourdon à Saint-Fargeau. La 6ème édition se déroulera les 12 et 13 septembre 2015.

Patrice Hennequin, président du CDOS de l'Yonne et initiateur de cette manifestation, souligne que « *la volonté du CDOS est de favoriser l'accès aux sports de nature au plus grand nombre et dans les meilleures conditions durant tout le week-end* ».

Cette manifestation, totalement gratuite, permet aux enfants et à leurs parents de découvrir une cinquantaine d'activités sportives de pleine nature : les sports nautiques avec le canoë, l'aviron, la voile, le water-ball, la plongée ; ou les sports terrestres tels que la moto, le quad, le tir à l'arc, l'accrobranche, le disc-golf, le BMX, le VTT, l'escalade, la course d'orientation ainsi que l'équitation. Une réelle chance pour certaines familles, qui n'ont pas les moyens financiers pour accéder à ce type d'activité.

► Une belle vitrine pour les comités

A travers ces deux journées, qui ont attiré en 2014 près de 3000 participants, le CDOS

de l'Yonne et le Conseil Départemental mettent en œuvre les moyens pour aider les comités départementaux à faire leur promotion : un stand d'activité, un stand de documentations, une large couverture médiatique, avec la présence notamment de France Bleu Auxerre. Les comités se voient donc offrir une belle vitrine pour se faire connaître au cœur de l'Yonne !

Le Comité Départemental de Tourisme Equestre de l'Yonne est pleinement impliqué dans cette opération. Durant ces deux jours, il propose notamment un rallye au bord du lac et du parc animalier, des promenades en attelage et à poneys, ainsi qu'un parcours en terrain plat pour faire découvrir l'équitation aux adultes.

Le CDTE dispose également d'un stand à l'entrée du village pour faire la promotion du tourisme équestre et des produits phares de son département.

**Plus de renseignements**

<http://www.lyonne.com/Sports-et-Jeunesse/Sports/Yonne-Nature-Sport>,
<http://yonne.franceolympique.com/>

PARTENARIAT AVEC GÎTES DE FRANCE DANS LE MORBIHAN

En vue de développer l'offre d'hébergements accueillant les cavaliers et reliés au réseau d'itinéraires équestres, le Président du Comité Départemental d'Equitation du Morbihan – par ailleurs gérant d'une structure Gîtes de France – a souhaité proposer aux adhérents Gîtes de France® du Morbihan la qualification « Hébergement équestre », délivrée par le CDTE 56, afin de répondre aux attentes des randonneurs équestres en termes de services et d'équipements.

Les premiers échanges ont eu lieu à la fin de l'année 2013, lors d'une rencontre réunissant le CDE, le CDTE et l'antenne départementale Gîtes de France.

Une réunion d'information animée par le relais départemental Gîtes de France, le CDTE et le CDE a eu lieu en septembre 2014 afin de présenter cette qualification aux adhérents Gîtes de France. Désormais, les adhérents Gîtes de France du Morbihan peuvent être reconnus comme « Hébergements équestres ». Ils doivent pour cela renseigner leurs conditions d'accueil en remplissant le questionnaire diffusé par le CDTE. Après audit, l'hébergement se voit attribuer la qualification et une annonce de l'hébergement est mise en ligne sur le site www.cdte56.fr. A ce jour, 35 hébergements Gîtes de France du Morbihan ont été qualifiés « Hébergement Equestre » par le CDTE.

Afin d'augmenter la visibilité des hébergements équestres Gîtes de France du Morbihan, un sponsoring a été conclu avec



une jeune cavalière d'endurance, très prometteuse. L'objectif pour Gîtes de France Morbihan est de se positionner en tant que référence pour l'accueil de la clientèle de tourisme équestre. Cette initiative conforte le partenariat actuellement

en cours d'élaboration entre les instances nationales de la FFE-CNTE et de Gîtes de France, notamment sur la mise en place d'un réseau délégué du label Cheval Etape, valorisant l'accueil des équidés de passage.

LE TREC, TOUTE UNE HISTOIRE

La publication du Guide fédéral TREC a été l'occasion de retracer l'histoire de la discipline. Hervé Delambre a rédigé la synthèse des informations livrées pour l'essentiel par L'Estafette. Extraits.

Tourisme équestre et TREC

Le TREC, Techniques de Randonnée Equestre de Compétition, est une discipline de création française, étroitement liée à l'essor du tourisme équestre en France. Les randonneurs de la première heure, regroupés dans l'ANTE, Association Nationale de Tourisme Equestre, étaient tout sauf des fondus de compétition. Pratiques et avisés, ils étaient fiers du niveau d'éducation de leurs chevaux, capables de les transporter dans tous les environnements avec le même calme. D'où l'idée, dès 1978, d'un Concours d'Aptitude du Cheval de Randonnée - non dénuée d'arrière-pensées en matière d'élevage - mis au point au début des années 1980. Il devient Finale nationale du Cheval de Randonnée et, en 1985, franchit définitivement le pas de la compétition en devenant championnat de France de randonnée. [...]

Les cavaliers d'extérieur se rassemblent et échangent depuis très longtemps. Polignac, premier rassemblement structuré d'après-guerre, en témoigne depuis 1961. Entre 1965 et 1985, des compétitions spécifiques naissent dans le monde du tourisme équestre : l'endurance, qui prit rapidement son autonomie et les rallyes compétitifs, créés en Ile-de-France (Centaure, Chrapnel, Pégase...).

Ces épreuves spécifiques d'orientation, sous l'impulsion de Jean-Claude Poret, Bernard Huard et Marc Lotkha, ont précédé le POR (Parcours d'Orientation et de Régularité) du TREC, avec lequel la filiation naturelle est indéniable.



Le nom et la formule

Il faudra attendre 1987 pour qu'Hervé Delambre trouve définitivement un nom à la discipline, en collaboration avec Jean-Philippe Duhem, alors technicien salarié de la DNTE (Délégation Nationale au Tourisme Equestre) ; avant que la FFE ne dote celle-ci d'un DTNA, (Directeur Technique National Adjoint) chargé du tourisme équestre, Jacques Aguétant. Celui-ci a joué un rôle déterminant dans la conception et la réglementation du TREC, pour le faire évoluer vers ce qu'il est devenu.

Ses successeurs, Gilles Vergnaud et Bernard Pavie, ainsi que Frédéric Bouix et Thierry Maurouard ont poursuivi le développement

de la discipline au sein du CNTE, avant qu'en 2004, la FFE continue son développement au même titre que les autres disciplines sportives. Ils s'appuieront sur la commission sportive, devenue commission TREC de l'ANTE, puis de la DNTE, puis du CNTE et de la FFE. Leurs présidents ont été Jean-Pierre Blache, puis Tristan Gracient.

L'acronyme de TREC a le double heureux avantage d'être l'homonyme du trek anglais et du trek arabe, respectivement dans les deux langues, randonnée et chemin.

Sa formule comporte dès le départ des tests variés, le principal étant un parcours d'orientation en pleine nature, à l'origine du POR. Le dressage devient Maîtrise des Allures en 1988. [...] Le PCCR (Parcours du Cheval et du Cavalier de Randonnée), devient PTV (Parcours en Terrain Varié) en 1996. [...]

Les inventeurs du TREC

On doit l'idée de cette compétition originale à Dominique Remande, enseignante d'équitation de Rhône-Alpes. Il en a jeté les premières bases, défini les phases, imaginé les contours. Il a suggéré que cette compétition associe, décline et codifie les techniques utilisées au cours du voyage à cheval - parcours d'orientation, franchissement de difficultés naturelles, et une évaluation des qualités intrinsèques des montures sur des « modèles et allures », devenus « maîtrise des allures », sur une idée de Claude Lognoz, officier des Haras qui, le tout premier, a exprimé « qu'un bon cheval marche d'un pas ample et évolue lentement au galop » !

MANUEL



Le **Guide Fédéral TREC** comporte tout ce qu'il faut savoir pour débiter le TREC, participer à des compétitions, les organiser et contribuer à l'encadrement. Il est le 7e Guide Fédéral, après les 4 Guides Galops® et les Guides Pony-Games et Spectacles. L'ensemble de ces ouvrages s'adresse aux cavaliers et aux enseignants qui veulent faire découvrir une spécialité ou se perfectionner.

Le Guide Fédéral TREC, manuel de 84 pages au prix public de 16 €, est disponible sur la boutique en ligne FFE : <http://boutique.ffe.com>.

REPÈRES

1963	Création de l'ANTE, Association Nationale de Tourisme Équestre.
1972	Création de l'OEPE, Organisation Européenne Pour le Tourisme Équestre qui deviendra la FITE en 1975
Années 1980	L'ANTE crée un Concours d'Aptitude du Cheval de Randonnée, destiné à faire ressortir les qualités attendues des chevaux du tourisme équestre. Il devient progressivement championnat de France avec un règlement de plus en plus précis.
1983	La Finale nationale du cheval et du cavalier de randonnée est organisée au Centre équestre de Recloses près de Fontainebleau.
1985	Le premier championnat de France de randonnée a lieu à Allan dans la Drôme. Il est remporté par Stéphane Raynaud sur Minouche devant Sylvie Desbos. Au palmarès, on retrouve les noms de Gérard Héau, Daniel Chambon, Alban Dupuis ou Thierry Maurouard.
1986	A Compiègne, Stéphane Raynaud gagne à nouveau le championnat de France sur Minouche. Il est suivi des picards, Gérard Héau, Christine Lux et Claude Lux.
1987	Le premier championnat de France de TREC a lieu à Fontainebleau les 17 et 18 octobre. Il est remporté par Daniel Chambon, sur On y va.
1987	L'ANTE devient DNTE, Délégation Nationale au Tourisme Équestre, de la FFE, Fédération Française d'Équitation.
1988	A Châlon-sur-Saône, l'épreuve de dressage devient Maîtrise des Allures.
1988	Stéphane Raynaud et Minouche remportent le premier championnat d'Europe de TREC organisé à Fontainebleau sous l'égide de la FITE. 2 ^{es} ex-aequo, Alban Dupuis et Thierry Maurouard.
1990	Publication du premier Manuel de TREC dont les copies sont faites à la demande.
1996	Thierry Maurouard devient le premier entraîneur national de TREC.
1996	Le PCCR, Parcours du Cavalier et du Cheval de Randonnée prend la dénomination FITE de PTV, Parcours en Terrain Varié, lors du championnat de France qui a lieu à l'île d'Oléron.
1997	Le premier championnat du Monde de TREC organisé à Saint-Pierre d'Albigny en Savoie est remporté par Tristan Gracient sur Sangria.
1999	Le premier championnat de France de TREC en attelage – on dit alors attelé - a lieu à Aubarède, dans les Hautes-Pyrénées, en présence du ministre Jean Glavany, ministre de l'Agriculture. 4 catégories sont ouvertes : Poney simple, Equidé simple, Paire d'équidés, Attelage à deux rangs.
2000	La DNTE devient CNTE, Comité National de Tourisme Équestre, lors de la réunion des délégations dans la FFE.
2001	Premier championnat de France Jeunes à Lathus dans la Vienne.
2003	Premier championnat d'Europe Jeunes Open à Libramont en Belgique.
2008	Le Mondial TREC a lieu au Parc Equestre Fédéral de Lamotte.
2012	Le premier championnat du monde Jeunes Cavaliers a lieu à Mafra au Portugal, dans le cadre du Mondial TREC seniors.
2015	La FFE publie le Guide Fédéral TREC.



Prêt pour ta première randonnée ?

Par Claude Lux

Même si tu as un bon niveau d'équitation et si tu as déjà participé à des promenades autour de ton club, tu dois encore connaître bien d'autres choses pour faire de toi un véritable cavalier randonneur, et pouvoir profiter pleinement de randonnées de plusieurs jours.

Loin de ton écurie habituelle, tu dois en effet savoir évoluer en tout terrain, attacher ton cheval au hasard de la route et rester constamment à son écoute. Tu dois également apprendre à repérer et soigner ses petits bobos.

Au fil de cette rubrique de l'Estafette, tu apprendras tout ce qu'il faut savoir pour faire de toi un véritable cavalier d'aventure, capable de se tirer d'embarras en toutes circonstances et t'occuper entièrement du cheval que tu montes. L'expérience, l'observation des autres cavaliers et les conseils de ton guide, feront alors de toi un véritable randonneur !

Imagine qu'en randonnée tu vas passer toute la journée avec ton cheval, prendre plaisir à le monter, mais également le nourrir et le soigner comme si c'était ton propre cheval ! Ensemble, vous découvrirez la belle nature qui vous entoure et qui vous livrera tous ses secrets.

Prépare ton cheval

Ca y est, le grand jour du départ en randonnée est arrivé et le cheval que tu vas monter t'a été désigné. S'il t'est encore inconnu, il va falloir faire connaissance. La meilleure façon d'en faire un copain, consiste à prendre le temps de le panser et de lui faire des papouilles, car il adore les câlins et le contact de la brosse. Mais avant de partir, certaines vérifications sont cependant nécessaires. Voici les principales.

Alors que dans le club le cheval en reprise n'est monté que peu de temps, pendant la randonnée il restera sellé de nombreuses heures : 6 à 8 en général. Cela peut provoquer des blessures de harnachement aux endroits les plus sollicités. Vérifie donc tout particulièrement le passage de sangle, pour t'assurer que les poils ne sont pas usés par les frottements. Passe ensuite ta main sur son



Un pansage soigné s'impose le matin, avant de seller le cheval. C'est l'occasion de t'assurer que ton compagnon de route n'est pas blessé et qu'il se porte bien.

dos, pour vérifier qu'une boule appelée gonfle ne s'est pas formée sous la selle et au niveau du garrot. Un coup d'œil sur les zones de tendons doit t'assurer que les extrémités des membres ne sont pas enflées. Si tu constates la moindre anomalie, signale-la à ton guide qui saura prendre la bonne décision.

Ensuite cure les pieds, tout en vérifiant que les fers sont solidement en place. C'est très important en randonnée car, loin de tout, le maréchal est rarement accessible. Après avoir curé les lacunes des sabots et enlevé tout ce qui est collé dessous, tape légèrement sur le fer car tout bruit de vibration indique

qu'il n'est plus solidement plaqué contre le sabot. Passe ensuite les doigts sur les **rivets**, qui correspondent à la sortie des clous. Normalement, ils sont bien repliés contre la paroi. Si un ou plusieurs rivets sont



DICO DE CAVALIER

Étampure : trou de forme carrée, situé à la face inférieure du fer (côté sol). Les étampures reçoivent les têtes des clous.

Pinçon : Petit triangle de métal, situé à l'avant d'un antérieur ou sur les côtés d'un postérieur.

Rivet : petite partie de la lame du clou ressortant de la corne, après avoir coupé la pointe et qui est rabattue solidement contre la paroi du sabot.

dépliés, signale-le à ton guide, qui jugera ce qu'il faut faire. Il faut également vérifier que les fers ne sont pas trop usés et que les têtes de clous ne passent pas à travers les **étampures**. Les **pinçons** doivent également être solidement rabattus contre la paroi.

Si tout va bien, ton cheval est prêt à être sellé. Mais avant, il peut être nécessaire de broser le tapis de selle, car les boules de poils collées sur les coutures, peuvent blesser le cheval. Assure-toi également que la

En passant la main sur le dos et le garrot, tu t'assures qu'aucune gonfle n'affecte ton cheval.



Le premier sanglage se fait modérément, mais il faudra ressangler avant de te mettre en selle.



Remonter les étriers évite qu'ils ne tapent dans les flancs du cheval.

sangle est bien propre car des éléments abrasifs, comme le sable, blesseraient la peau à cet endroit sensible.

Seller pour La Randonnée

En randonnée, le moindre pli dans le tapis de selle peut blesser la peau, ce qui ne permet pas à ton cheval de poursuivre l'aventure. Les tapis de randonnée sont en général grands et épais, afin de mieux répartir la pression sur le dos du cheval. Commence par poser le tapis un

peu en avant de sa position normale, et glisse-le jusqu'à sa bonne place, pour bien lisser les poils situés dessous. En te mettant derrière le cheval, vérifie qu'il est bien équilibré des deux côtés. Pose ensuite la selle, et sangle-la légèrement pour qu'elle tienne en place, même si le cheval bouge. Assure-toi que de l'autre côté, le quartier n'est pas plié et qu'un étrier n'est pas coincé sous la selle, car c'est une erreur classique! Dégarrotte bien la selle, en soulevant l'avant du tapis pour qu'il ne comprime pas le garrot, au risque de le blesser. Si tout est correct, ressangle un peu plus, mais tu devras resserrer encore une fois la sangle avant de te mettre en selle. Attends le dernier moment pour brider ton cheval. En randonnée, on laisse généralement un licol léger sous le filet, pour pouvoir attacher le cheval à tout moment. La longe est alors nouée en attente autour de l'encolure. Tu dois également vérifier que le mors ne comprime pas les commissures des lèvres et que la sous-gorge ne gêne pas sa respiration. Si

tu emportes des sacoches, mets-les en place au dernier moment, pour soulager le cheval. Ensuite, place-toi derrière le cheval pour vérifier que les deux sacoches sont bien à la même hauteur. S'il y a des cavaliers plus jeunes ou moins expérimentés que toi, n'hésite pas à leur proposer tes services pour les aider, car le guide est en général très occupé avant le départ.

Si tout est prêt: départ pour la grande aventure !

DICTON

Les anciens se servaient de dictons bien utiles pour se souvenir de ce qui est important. Au fil des articles, tu en apprendras pour parler comme un pro !

« Un pinçon vaut deux clous »

Ce dicton signifie que, comme les clous, les pinçons améliorent fortement leur tenue des fers. A condition cependant qu'ils soient solidement rabattus contre la paroi.

ASTUCE DE RANDONNEUR

Lorsque tu vérifies que les deux côtés du tapis et les sacoches sont à la même hauteur, assure-toi que les postérieurs du cheval sont bien posés tous les deux. Car souvent, l'un d'eux n'est pas posé et de ce fait, les deux hanches ne sont pas à la même hauteur. Il suffit de pousser un peu le cheval ou de lui faire faire un pas, pour qu'il pose ses quatre pieds.



Les chevaux sellés peuvent être en attente sur une ligne de corde, tendue entre des arbres par exemple.



En tirant l'un après l'autre les antérieurs vers l'avant et vers le haut, tu dégages la peau située sous la sangle.

DEGAGER LA PEAU DU PASSAGE DE SANGLE

La peau située au niveau du passage de sangle est un point faible du cheval, car le frottement de la sangle peut blesser cet endroit. Voici comment éviter ce risque. Commence par sangler légèrement puis, place-toi devant le cheval et tire les antérieurs, l'un après l'autre, vers l'avant et le plus haut possible, ce qui dégage la peau située sous la sangle. Tu peux ensuite ressangler.

Pollens

Par Laura Billès

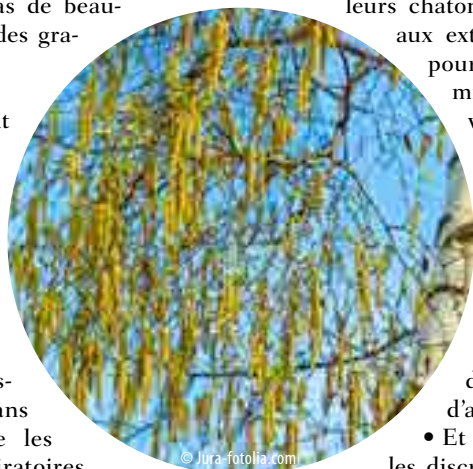
AAATCHOUUM ! Et voilà, se dit Charlotte, c'est reparti pour l'allergie. Cela fait une semaine que les prairies sont en fleurs et Charlotte n'arrête pas d'éternuer. Charlotte est comme les quelques 20% de la population qui sont allergiques aux pollens et attrapent le « rhume des foins ».



Le pollen est l'élément reproducteur mâle des fleurs. Sous forme de grains de quelques dizaines de micromètres, il est présent aux extrémités des étamines. La pollinisation, c'est-à-dire le transport du pollen vers les fleurs portant l'élément femelle, se fait par le vent ou par les insectes, comme les abeilles. Dans le premier cas, on parle de plantes anémophiles et dans le second de plantes entomophiles.

Pour provoquer les éternuements de Charlotte, il faut que le pollen provienne de plantes anémophiles afin d'être présent en grande quantité dans l'air. C'est précisément le cas de beaucoup d'arbres et des graminées.

Mais il ne suffit pas que le vent transporte le pollen jusqu'au nez de Charlotte, il faut aussi que ce pollen soit de petite taille (inférieur à 10 µm) pour rester longtemps dans l'air et atteindre les muqueuses respiratoires et surtout qu'il ait un fort pouvoir allergisant. Ce pouvoir allergisant dépend des protéines allergènes qui sont libérées par le pollen et qui vont être reconnues comme un intrus par l'organisme. Et ce n'est pas tout, car la pollution atmosphérique pourrait aussi y mettre du sien. En effet, si la pollution



de l'air rend les personnes plus sensibles, elle aurait aussi un impact sur les pollens, en modifiant leur structure biochimique et en stressant les plantes qui produirait alors davantage de pollens...

Très bien, mais alors quels sont les plantes les plus allergènes, se demande Charlotte ?

Au début, c'est le pollen des arbres anémophiles. Leurs fleurs ont commencé à apparaître en fin d'hiver et attendent le premier coup de vent printanier pour disperser leurs pollens :

- Les noisetiers, puis le bouleau, avec leurs chatons mâles qui pendent aux extrémités des rameaux pour que le pollen soit mieux dispersé avec le vent ;
- Le cyprès, qui présente un risque allergisant très fort, notamment dans le sud-est de la France ;
- Le frêne, mais qui ne fleurit qu'après une bonne trentaine d'années ;
- Et enfin, le chêne, dont les discrètes fleurs en chapelets apparaissent en avril.

Après les arbres ce sont les herbacées qui prennent le relais ? comme les graminées en début d'été et l'ambrosie à la fin.

O'freez a bien de la chance se dit Charlotte, au moins lui peut profiter pleinement des hautes herbes.

Ce n'est pas sûr car l'ambrosie, qui est une plante envahissante d'Amérique du nord, très allergisante, pourrait également provoquer des réactions cutanées et une inflammation des voies respiratoires chez les chevaux.

Même si un des vecteurs de sa dispersion est l'importation de fourrage pour les chevaux de l'armée française ! Aujourd'hui, elle est très présente dans la vallée du Rhône et sa progression sur le territoire est même cartographiée.

O'freez secoue la tête vers Charlotte, il se disait bien qu'il ne fallait pas trop s'approcher de la plante au fond du pré. Heureusement, nous ne sommes qu'en juin et Charlotte a encore le temps d'arracher les quelques pieds avant leur floraison.



Pour aller plus loin

Le réseau national de surveillance aérobiologique : <http://www.pollens.fr/accueil.php>.

Cartographie de présence de l'ambrosie en France en 2014 : <http://www.sante.gouv.fr/cartographies-de-presence-de-l-ambrosie-en-france-en-2014,15066.html>.

1

Pêle-mêle

Retrouve combien de boussoles sont cachées dans l'image ci-dessous

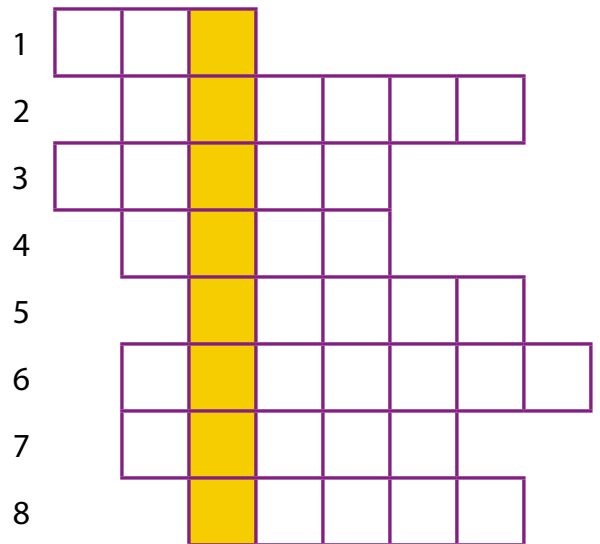


3

Mots fléchés

Retrouve le mot manquant en complétant la grille à l'aide des définitions ci-dessous. Indice : Elles te seront utiles en randonnée.

- 1 – Appareil numérique permettant de s'orienter en randonnée
- 2 – La faune et la flore la composent
- 3 – Harnais de tête muni d'une longe permettant d'attacher son cheval
- 4 – La boussole indique toujours cette direction
- 5 – Document papier permettant de s'orienter avec la boussole
- 6 – Indispensables pour pratiquer l'activité, il en existe des milliers en France sur lesquels randonner
- 7 – Abri temporaire et déplaçable permettant de dormir en bivouac
- 8 – Souvent en cuir, elle peut être spécifique à l'activité : de randonnée, western, de dressage



2

Qui suis-je ?

Je coule mais je ne me noie pas.
J'ai une gorge mais je ne parle pas.
J'ai un lit mais je ne dors pas. **Qui suis-je ?**

Vêtement féminin, je suis également portée par les chevaux.
Ma couleur crée souvent le coup de cœur. **Qui suis-je ?**

Comment répondre

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE.

Les 10 premières bonnes réponses gagneront un manuel des Galops 1 et 2 de pleine nature et un guide des plantes toxiques.

Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 août 2015 à CNTE-FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

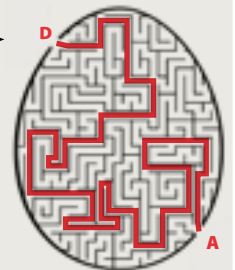
Résultat jeux N° 124

1 Labyrinthe



2 Sudoku : Pâques

3 Rebus : Poule en chocolat



*Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE-Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Les balades forment la jeunesse

Generali Vie - Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris

Depuis 1999, les cavaliers licenciés de la Fédération Française d'Équitation sont protégés par Generali qui est aussi devenu l'assureur de près de 4 000 clubs et le partenaire du plus grand rassemblement équestre au monde : le Generali Open de France. Monter bien assuré, c'est pouvoir partir en balade en profitant pleinement de l'instant, du sport et du paysage.

generali.fr

